

Les cinéastes européens en colère

CINÉMA La Commission européenne remet en cause les fondations du droit d'auteur

► « L'avenir de la création européenne est en péril », lancent les cinéastes européens depuis Bruxelles.

► Car le rapport de Julia Reda, qui doit servir de base à la grande réforme du droit d'auteur, prône un marché unique pour la culture.

Le monde change, c'est une évidence que ni les cinéastes Costa-Gavras et Lucas Belvaux ou le député européen Jean-Marie Cavada ne contestent. Si une délégation d'auteurs s'est associée au vice-président de la Commission Juri, ce 15 avril, pour interpeller le Parlement européen, c'est pour partager leurs inquiétudes sur l'avenir de la culture en Europe et défendre le droit d'auteur. Car le président Juncker envisage de briser tout ce qui bride le développement du marché numérique unique. Au premier rang : le droit d'auteur.

À l'ère du numérique, des choses doivent être modifiées. « C'est vrai qu'il faut adapter les choses au numérique. Trouver des solutions, mais ne pas détruire ce qui fonctionne bien ! », défend Costa-Gavras. Même

écho chez notre compatriote Lucas Belvaux : « Adapter oui, démanteler, non. Comme l'a dit la SACD, le droit d'auteur est un droit de l'homme. » Quant au réalisateur-producteur polonais Dariuz Jablonski, il pointe le ridicule d'une loi européenne qui va détruire le fondement de nos singularités et démontre qu'un film comme *Ida* (Oscar du meilleur film étranger) n'aurait plus de chance dans un contexte de marché unique.

La cause de cette mobilisation :

un rapport de l'eurodéputée allemande Julia Reda, membre du Parti Pirate. Dans ce document qui doit servir à la grande réforme du droit d'auteur – déjà inondée de 550 amendements ! –, elle y défend notamment l'idée que les droits d'auteur se négocient au niveau européen, plus sur le plan national.

« Faire disparaître la territorialité est une absurdité », nous confie Lucas Belvaux très en colère, s'étonnant que pour la Commission européenne, la réforme du droit d'auteur soit plus importante qu'une uniformisation fiscale. « Non, cela ne va pas permettre aux internautes d'avoir plus d'accès à la culture gratuite. Cela va diminuer l'offre des films en Europe. Un distributeur local connaît son public. Si, demain, on vend les films via un grand groupe chargé de vendre aux 28

pays membres, les plus petits territoires seront délaissés car peu rentables. C'est dangereux de laisser la diffusion de la culture aux mains de grands groupes. C'est ouvrir la porte à la monoculture. On défend la biodiversité de l'environnement mais pas la diversité culturelle, c'est absurde ! »

Se faisant l'écho des auteurs, Cavada relaie leur inquiétude d'être dépossédés de leurs œuvres, de la rémunération qu'elles génèrent, et par conséquent des moyens de création. Et de lier le rapport Reda à une illusion de la culture gratuite. « Chaque fois qu'on a essayé de faire des lois uniques, ça s'est mal passé. À l'époque soviétique, c'était le règne des lois uniques et ça a fini très mal ! L'Europe, c'est 28 pays, donc 28 pensées différentes », lance Costa-Gavras. Jean-Marie Cavada rappelle que si le rapport Reda était effectif, les films de Rohmer, Godard ou des frères Dardenne n'existeraient plus. « L'Europe, c'est la richesse de 28 cultures originales qui produisent de manière spécifique dans tous les domaines artistiques en défendant le bien vivre ensemble. De plus, Julia Reda fait partie du Parti Pirate. Elle est étrangère à la préservation de la chaîne de valeurs. » Peter Webber souligne combien cet écosystème est fragile : « On veut

la liberté du consommateur, mais elle sera réduite à des produits commerciaux ! »

Certes, la dernière réforme date de 2001, avant la création de YouTube ou Facebook. Mais « changement » veut dire « décisions raisonnables », pas « destruction massive ». La crainte des cinéastes, c'est de voir arriver un marché numérique unique. « À l'heure où les revenus de la création sont confisqués au profit des intermédiaires numériques qui les exploitent, une consolidation du droit d'auteur permettrait de rétablir quelque peu l'équilibre », argumente Cavada. Et de comparer la situation de la culture au monde automobile : « Imaginez qu'on impose une seule négociation pour l'ensemble du parc automobile que vous rouliez en Mercedes ou en Lada. Tout le monde

**Laisser la diffusion
de la culture à de grands
groupes, c'est ouvrir
la porte à la monoculture**

dénoncerait cette absurdité ! »

La réforme sera proposée en septembre à la Commission. Il y a donc urgence. Les cinéastes qui espèrent être rejoints par les producteurs et les distributeurs européens, vont multiplier les appels. Notamment lors du prochain Festival de Cannes. ■

FABIENNE BRADFER